



PROCÈS-VERBAL — PUBLIC

COMMISSION DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CLSDC)

3^e séance — 4 juin 2025 — 15 h à 17 h 17

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :

Membres

Bettyna Bélizaire, présidente et conseillère municipale — District du Plateau (No 4)

Marc Bureau, vice-président et conseiller municipal — District du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond (No 8)

Denis Girouard, membre élu et conseiller municipal — District du Lac-Beauchamp (No 16) (visioconférence)

Marie Poirier, agente de planification, programmation et de recherche à la Direction de la santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) (visioconférence)

Julie DeCourval, directrice générale de Loisir sport Outaouais (visioconférence)

Aurélié Baillot, membre citoyenne

Annie Lapointe, membre citoyenne

Secrétaire

Élaine Déry, coordonnatrice aux comités et commissions — Direction exécutive

Ressources internes

Sébastien Vallée, directeur — SLSDC (visioconférence)

Christian Riopel, directeur adjoint — SLSDC

Jean-Christophe Gandubert, chef de section, développement des communautés — SLSDC

Nawal Fellaoui, coordonnatrice, infrastructure et espaces publics — SLSDC

Véronique Leduc, adjointe administrative aux commissions et comités — DE

Autres personnes présentes

Jean-Pierre de Beaumont, citoyen

Joëlle Ritchie — Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides

Maude Chouinard-Boucher — Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides

Mathieu Bélanger, journaliste — Journal Le Droit (visioconférence)

Martin Comtois, journaliste — Radio-Canada

Marianne Strauss, directrice territoriale — Centre de services d'Aylmer (visioconférence)

Steven Boivin, conseiller municipal — District d'Aylmer (No 1) (visioconférence)

Alicia Lacasse-Brunet, conseillère municipale — District de Bellevue (No 15) (visioconférence)

ABSENCES :

Membres

Benjamin Dumont, directeur — La Saga maison des jeunes

Daniel Bellemare, directeur général — Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées

Moïse Mbikayi, membre citoyen

Ressource interne

Mychelle Vaive, cheffe de service, développement des communautés — SLSDC

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidente constate le quorum et elle ouvre la séance à 15 h.

La séance publique est enregistrée. Il sera possible de la visionner en différé sur le site Web de la Ville.

2. Adoption de l'ordre du jour

Un sujet est ajouté au Varia : frais de sécurité pour le Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG).

Il est proposé par Annie Lapointe

Appuyé par Julie DeCourval

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun membre ne déclare de conflit d'intérêts relativement aux sujets inscrits à l'ordre du jour.

4. Dépôt et suivis des procès-verbaux de la réunion du 16 avril 2025

Validé par courriel, le procès-verbal de la 2^e séance de la CLSDC tenue le 16 avril 2025 est déposé.

Aucun suivi n'est à faire en ce qui concerne les sujets abordés lors de cette séance.

Un suivi est toutefois effectué sur le sujet du badminton. Plus tôt cette année, des personnes issues du public ont mis en question l'utilisation des terrains de badminton par des gens de l'Ontario. Tel qu'annoncé alors, le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC) a fait divers suivis ainsi qu'une analyse de données relatives à la clientèle détenant la Carte Accès Gatineau. Les données sont éloquentes : les personnes résidant à Gatineau représentent 99,5 % de celles utilisant les terrains ; les personnes non résidentes constituent 5 %, tandis que celles venant de l'Ontario se chiffrent à 0,07 %.

L'échantillonnage effectué au Centre sportif de Gatineau quant à lui révèle que la clientèle gatinoise est à hauteur de 95 %. L'enjeu paraît donc être du côté de l'affluence et de la disponibilité des terrains (un total de 1944 personnes utilisatrices). Le SLSDC est à tester une programmation modifiée pour les réservations ainsi que les outils technologiques aidant à faire une gestion proactive de la clientèle. Une présentation des résultats d'analyse de l'étude sur la Carte Accès Gatineau suivra bientôt au comité plénier.

5. Période de questions du public

Jean-Pierre de Beaumont, résident de Gatineau, a fondé l'Académie de Pickleball en 2023. Selon lui, ce sport connaît une croissance fulgurante au Québec. Il demande que l'aréna Beaudry soit converti pour la pratique de ce sport. Celui-ci se pratique déjà à l'édifice de la Fonderie. Par ailleurs, il déplore ne pas avoir obtenu de collaboration pour l'affichage de l'une de ses annonces au Centre sportif de Gatineau sous prétexte qu'il ne faisait pas partie des partenaires de la Ville. Il s'enquiert sur la manière de le devenir.

Le SLSDC travaille activement avec l'Association régionale de pickleball de l'Outaouais (ARPO) au développement de la pratique du sport à Gatineau. Un terrain de tennis au parc Pierre-Laporte sera d'ailleurs converti exclusivement à cet effet ; du lignage temporaire sur des terrains de tennis est également fait. Des heures ont été réservées pour la pratique du sport à l'édifice de la Fonderie et au Centre sportif de Gatineau. La programmation de la Ville est également revue. Si l'Académie de Pickleball souhaite devenir un partenaire de la Ville de Gatineau, un suivi pourra être effectué ultérieurement à ce sujet.

La question des délais pour émettre une réponse quant à l'utilisation des arénas est soulevée. À quel moment seront dévoilées la stratégie et les intentions de la Ville quant à l'utilisation des arénas ? Est-ce inscrit au plan de travail de la CLSDC de faire une recommandation en ce qui concerne la pratique du pickleball au cours de la saison hivernale ?

Marc Bureau se joint à la séance à 15 h 14.

Il est impossible de se prononcer à ce moment-ci quant à l'utilisation d'arénas pour la pratique du pickleball. Une présentation de la stratégie est prévue plus tard cet automne. Un appel d'intérêt doit aussi être lancé.

Un rappel est effectué sur une prémisse du *Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires* (PDIRSC) voulant que les aménagements ne comportent pas une utilisation exclusive des terrains ; on vise plutôt une polyvalence des plateaux sportifs permettant la pratique d'une multiplicité de disciplines sportives.

6. Dossiers d'opportunités — Qu'est-ce que c'est ? — Information

Le document titré *Dossier d'opportunité — Processus et mandat — SLSDC* est présenté. Les membres ont reçu celui-ci avant la séance.

L'objectif de la présentation est d'informer les membres sur les processus liés aux dossiers d'opportunités, le cheminement, les livrables et les parties prenantes (partenariat) ainsi que le processus décisionnel.

La présentation livre des détails quant au développement des dossiers d'opportunité, leurs principaux processus et les livrables. Il s'agit d'une nouvelle approche permettant au SLSDC de développer et de gérer plus efficacement ses projets d'infrastructures. Celle-ci lui permet en effet de : suivre un processus rigoureux pour évaluer la pertinence et la faisabilité des projets ; adopter de meilleures pratiques en gestion de projet pour l'accompagnement des dossiers de partenariat ; définir le mandat (rôles et responsabilités) de l'équipe du SLSDC, et assurer une coordination optimale pour la réalisation des projets.

Au terme de la présentation, les discussions mettent en évidence les éléments suivants :

- L'approche des dossiers d'opportunité est utilisée pour des projets de plus grande envergure incluant des partenariats. Cette approche est assez récente à la Ville. Elle permet d'effectuer un travail préalable facilitant la participation des partenaires et d'éviter certains irritants à la conclusion de partenariats (collecte de données, validation des besoins, etc.).
- La CLSDC a identifié des dossiers d'opportunité ; ces dossiers, auxquels étaient affectées des enveloppes budgétaires, faisaient partie du PDIRSC.
- Loin de complexifier les démarches, cette approche permet de simplifier les processus d'affaires avec la Ville en structurant les interventions.

7. Dossiers d'opportunités – État d'avancement – Information

Le document titré *Dossiers d'opportunités – État d'avancement* est présenté. Les membres ont reçu celui-ci avant la séance. L'objectif de la présentation est d'informer les membres de l'état d'avancement des projets identifiés à la liste de dossiers d'opportunité.

La présentation fait état de l'avancement des projets suivants : les terrains de soccer ; le Dôme de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) ; la patinoire réfrigérée ; le site des rapides Deschênes ; les sites de mise à l'eau ; le sentier PRIMA.

Il s'agit d'une mise à jour de projets auxquels a été affectée une enveloppe de 10 millions \$ octroyée en 2023 par le conseil municipal (surplus budgétaire). Bien qu'il s'agisse de dossiers d'opportunité, certains projets ont été entamés dans un mode de réalisation plus simple puisqu'ils ne comportaient pas une envergure partenariale aussi grande.

Au terme de la présentation, les discussions mettent en évidence les éléments suivants :

- On demande si l'analyse différenciée selon les sexes (ADS +) fait partie des méthodes utilisées dans le cadre des dossiers d'opportunité, et ce, considérant la baisse d'activités physiques observées chez les jeunes filles adolescentes. On indique que l'ADS+ est une méthode régulièrement utilisée dans les démarches bien qu'elle ne soit pas faite de manière systématique. Le SLSDC est à mettre en place des concepts de toilettes et de vestiaires non genrés, ce qui faciliterait la participation des filles et des personnes non binaires. Pour ce qui est de la patinoire réfrigérée, elle ne sera pas dédiée au hockey; la pratique du patinage libre y sera privilégiée.
- On est fière que cette commission ait une sensibilité pour la participation de tous et toutes dans les pratiques de sports et l'utilisation des infrastructures. Une ADS + réalisée dans le cadre du dossier de la patinoire réfrigérée aurait été idéale. Les prêts d'équipement sont de bonnes manières d'initier les personnes arrivantes aux sports de glace. Les joueuses de ringuette ont fait valoir qu'elles ne disposent pas d'autant d'heures de glace que les joueurs de hockey. Cela devrait être pris en considération lors de l'attribution des contrats afin d'assurer un équilibre dans l'accessibilité aux infrastructures. Il serait idéal que tous les projets de la Ville soient analysés avec l'ADS + afin de garantir une inclusion de l'ensemble des citoyens et des citoyennes. Le SLSDC a une préoccupation de satisfaire les besoins de l'ensemble de la population et particulièrement des personnes qui sont moins avantagées. Un autre chantier en cours (intégration des politiques) donne lieu au développement de cadres de référence pour l'activité physique, le plein air et le sport; ce développement prend en considération ces éléments.

Pause de 16 h 12 à 16 h 30

8. Patinoire réfrigérée et place publique 4 saisons – Information

Le document titré *Patinoire réfrigérée et place publique – Parc des Cèdres* est présenté. Les membres ont reçu celui-ci avant la séance. L'objectif de la présentation est de présenter : l'analyse des opportunités; la vision et les ambiances souhaitées; l'estimation et l'échéancier préliminaires.

La présentation dévoile diverses composantes du dossier d'opportunité de la patinoire réfrigérée et de la place publique planifiées au parc des Cèdres d'Aylmer. Des explications sont également données sur les analyses de faisabilité pour ce projet pilote.

D'une durée de deux ans, le projet pilote se déploie en cinq phases : installer l'une des premières patinoires réfrigérées à la Ville de Gatineau; effectuer des tests de performance et évaluer l'efficacité de l'installation, la qualité de la glace et le confort des utilisateurs; évaluer le projet pilote pour une prise de décision plus éclairée concernant son déploiement à grande échelle (consultation publique); ajustements nécessaires et déploiement progressif à plus grande échelle; leçons apprises et déploiement du projet amélioré à plus grande échelle.

L'ouverture de la patinoire aurait lieu en novembre 2025.

Au terme de la présentation, les discussions mettent en évidence les éléments suivants :

- Le SLSDC évaluera les opportunités de mandater un organisme responsable de la location des équipements. Une maximisation de l'offre et de l'utilisation du pavillon est possible dans ce secteur.
- Le SLSDC évalue les options de déneigement des espaces d'un stationnement situé plus à l'est pallieront la perte de places de stationnement liée à l'installation de la patinoire. La capacité d'espaces de stationnement sera ainsi augmentée.
- On a hâte de voir toute l'animation qui sera planifiée à cet endroit. Les dépenses de la Ville devraient être vues comme des investissements ; les retombées économiques pour le secteur d'Aylmer devraient être évaluées. Il est nécessaire de faire le pont avec l'écosystème œuvrant en développement économique. On souligne que des partenariats avec le secteur privé seront étudiés (animation, entretien, etc.).
- Aucune consultation n'a encore eu lieu avec les organismes communautaires. Le Centre de service et l'équipe locale des loisirs ont été consultés. La phase d'analyse des partenariats débute. L'animation est un important facteur de succès. L'entretien de la patinoire réfrigérée est similaire à celui d'une patinoire intérieure. La qualité de la surface glacée sera très différente des autres patinoires extérieures. Cette patinoire sera à 100 % accessible et inclusive (supports adaptables ; lugiglaces pour fauteuils roulants, etc.).
- La patinoire sera louée pour la durée du projet pilote ; elle sera installée et désinstallée par le fournisseur.
- Loisirs sport Outaouais peut aider à la mise en place d'une centrale pour les prêts d'équipements.
- La vocation de la patinoire devrait demeurer familiale en offrant du patinage libre et en excluant la pratique du hockey. On mentionne que cette visée est intégrée au processus de révision du Plan de déploiement des patinoires extérieures; révision qui donnera lieu à un nouveau plan.
- Des prévisions financières ont été faites tant pour le projet pilote que pour un scénario d'acquisition, d'aménagement et d'opération de la patinoire.
- Les heures d'opération planifiées seront de 9 h à 22 h. L'ouverture serait possible du mois de la mi-novembre à la mi-mars.

9. **État de situation — Piscines - Information**

Aucun document n'est présenté. Cet état de situation est fait séance tenante. Le but est de faire une mise à jour de dossiers en lien avec le plan de travail de la CLSDC.

- Piscines intérieures : 100 000 \$ sont prévus (dans le volet des dossiers d'opportunité) afin de faire une étude de faisabilité ou un programme fonctionnel et technique (PFT) d'une piscine intérieure dans le secteur de

Hull. La création d'un comité interservices est souhaitée pour identifier les sites potentiels pouvant accueillir cette piscine et répondre aux besoins de la communauté.

- Centre aquatique Paul-Pelletier : requiert des travaux majeurs qui devraient débuter en janvier 2026 en raison d'enjeux dus à des déficiences mécaniques. La durée des travaux s'échelonnera sur un an. L'équipe aquatique est à analyser les impacts et les relocalisations potentielles. L'ensemble de la programmation aquatique sera révisé en lien avec cette fermeture. On souligne le besoin d'obtenir des rapports de suivi sur l'état des piscines afin de s'assurer de les entretenir avant qu'elles ne tombent en désuétude. On indique que des suivis réguliers sont faits.
- Piscine du Cégep de l'Outaouais : des travaux majeurs sont prévus. Aucun échéancier n'est disponible quant à la durée des travaux et la remise en fonction de la piscine. Cette piscine est exclusivement utilisée dans le cadre d'une programmation destinée aux organismes. Ici aussi les différentes possibilités seront analysées afin de minimiser les impacts et optimiser l'utilisation des autres piscines.
- Piscine Mont-Bleu : les activités aquatiques y ont repris. Des suivis réguliers sont faits pour s'assurer de la qualité de l'eau.
- Piscines extérieures : un audit technique sera réalisé afin d'obtenir un portrait de l'état des piscines ainsi que les travaux à réaliser et les investissements requis à court, moyen ou long terme. Ce travail contribuera à l'élaboration du plan de déploiement de l'offre aquatique extérieure sur l'ensemble du territoire.

10. **Varia**

Frais pour la sécurité du SPVG

On s'enquiert des raisons de la facturation de frais de plus de 3 000 \$ pour les services du SPVG à un organisme offrant des activités citoyennes depuis plusieurs années à la place Notre-Dame. La facture émane du SLSDC. Bien que le SLSDC absorbera les frais, on demande des explications quant à la nature de ce récent changement.

Le dossier des entraves et du volet événementiel requérant une participation du SPVG fait l'objet de discussion au niveau d'une des chaînes de valeur de la mobilité (discussion administrative pour discuter d'éléments). Le dossier est actuellement en analyse. Basées sur le Code de la sécurité routière, des normes doivent être mises en place pour la tenue d'activités. Ces normes ne sont pas issues du SLSDC.

Annie Lapointe quitte la séance à 17 h 15. Le quorum est maintenu.

11. **Prochaine séance**

La prochaine séance de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire est prévue le 17 septembre prochain. Il s'agit de la dernière séance du calendrier de l'année 2025.

Le bilan biennal (2024-2025) sera déposé lors de cette séance. Une proposition de plan de travail pour l'année 2026 sera également présentée.

12. **Levée de la séance publique**

Il est proposé par Denis Girouard

Appuyé par Aurélie Baillot

Et résolu que cette Commission lève la séance à 17 h 17.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière



PRÉSIDENTE
BETTYNA BÉLIZAIRE



SECRÉTAIRE
ÉLAINE DÉRY